



COMMUNICATION FINANCIÈRE  
ACTIVITÉ & RÉSULTATS  
**AU 30 JUIN 2019**



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

# SOMMAIRE



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

---

UN ENGAGEMENT DURABLE

PAGE 04 - 05 : CHIFFRES CLÉS

PAGE 06 - 14 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 20 - 30 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



Le 16 Septembre 2019, le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2019. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 25 Septembre 2019.

À fin Juin 2019, les réalisations du Groupe Crédit Agricole du Maroc sont en ligne avec les objectifs de son Plan Stratégique, consolidant ainsi ses acquis dans l'accompagnement du monde rural et notamment l'agriculture et l'agro-industrie, tout en se hissant au rang des principales banques universelles de la place.

## Crédits distribués

(En Milliards MAD)

+ 2,4%

Jun 2019	83,7
Décembre 2018	81,8

## Epargne collectée

(En Milliards MAD)

+ 2,3%

Jun 2019	84
Décembre 2018	82

## Produit Net Bancaire

(En Milliards MAD)

+ 5%

Jun 2019	1,9
Jun 2018	1,8

## Résultat Net Consolidé

(En Millions MAD)

+ 3%

Jun 2019	405
Jun 2018	394

## Résultat Net Part du Groupe

(En Millions MAD)

+ 5%

Jun 2019	409
Jun 2018	390

### BANQUE UNIVERSELLE A VOCATION CITOYENNE

Grâce à un panel élargi de produits répondant à l'ensemble des besoins de sa clientèle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc renouvelle son engagement en faveur du développement économique du monde rural et plus particulièrement les agriculteurs et les agro-industriels.

A fin Juin 2019, le Groupe a porté l'encours des crédits accordés à la clientèle à 83,7 Milliards de Dirhams, marquant ainsi une progression de 2,4% par rapport à fin Décembre 2018. Cette évolution est essentiellement liée à celle des avances FDA et à celle des crédits à l'habitat aux particuliers.

### DIVERSIFICATION DE L'EPARGNE MOBILISEE

S'appuyant sur une stratégie commerciale orientée vers la diversification de la collecte des ressources clientèle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a fait progresser l'encours de l'épargne mobilisée de 2,3%, atteignant ainsi 84 Milliards de Dirhams au terme du premier semestre 2019 contre 82 Milliards de Dirhams à fin Décembre 2018.

### LE PRODUIT NET BANCAIRE TIRE PROFIT DE LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Au terme du premier semestre 2019, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc ressort à 1,9 Milliards de Dirhams en progression de 5% comparativement à fin Juin 2018. L'augmentation du niveau du PNB du Groupe est principalement due à celle de la marge d'intermédiation et de l'activité de marché. En progression de 2%, la Marge sur commissions est, quant à elle, portée par les performances réalisées en matière de recrutement de la clientèle.

### AMELIORATION DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture le premier semestre 2019 avec un Résultat Net Consolidé de 405 Millions de Dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 409 millions de dirhams, marquant des évolutions respectives de +3% et +5% comparativement au premier semestre 2018.

### RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE

Porté par les ambitions de sa mission de service public et dans un souci permanent de respect des exigences réglementaires, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a augmenté ses fonds propres réglementaires de 7% au terme du premier semestre 2019, atteignant ainsi 11 Milliards de Dirhams contre 10,3 Milliards de Dirhams à fin Juin 2018.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance du 18 Juillet 2019 a entériné le Plan d'Action spécifique pour le renforcement de son Tier One.

### UNE MEILLEURE COUVERTURE DU RISQUE

Durant le premier semestre 2019, le Groupe CAM a renforcé la couverture des créances en souffrance par des provisions, portant ainsi le taux de couverture à plus de 70% et confirmant la politique prudente du Groupe en termes d'anticipation des risques.

Par ailleurs, à fin Juin 2019, les provisions pour risques généraux s'affichent à 1 Milliard de Dirhams au niveau des comptes sociaux, soit 1,4% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

### PERSPECTIVES DU GROUPE

A mi-parcours de son Plan Stratégique, le Groupe Crédit Agricole du Maroc continue de mobiliser l'ensemble de ses moyens humains et techniques afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en termes de diversification de ses sources de PNB en mettant l'accent sur de nouveaux relais de croissances.



## MISSION DE SERVICE PUBLIC

### ACCOMPAGNEMENT DU PLAN MAROC VERT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc accompagne le Plan Maroc Vert depuis son lancement et a débloqué pour cela 58 Milliards de Dirhams sur les dix dernières années.

En effet, le Groupe a financé les projets initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert en mobilisant une enveloppe de 25 Milliards de dirhams pour la période 2009-2013 à travers ses 3 canaux de financement (Crédit Agricole du Maroc, TAMWIL EL FELLAH et la Fondation ARDI pour le microcrédit) lesquels ont proposé des solutions complètes tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant au niveau du pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des agriculteurs les plus fragilisés). Une nouvelle enveloppe de 33 Milliards de dirhams a été allouée à la période 2014-2018 afin d'accompagner la deuxième phase du Plan Maroc Vert.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est également mobilisé pour accompagner la campagne céréalière dans les meilleures conditions et assurer sa réussite à travers le financement et le conseil des agriculteurs dans le cadre de l'opération BODOUR.

### COOPERATION SUD/SUD

Dans le cadre de la dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi à la coopération africaine, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a signé 11 conventions d'entente avec 9 pays africains, à savoir : Tanzanie, Sénégal, Madagascar, Nigéria, Zambie, Ghana, Ethiopie, Niger et Rwanda. Le GCAM met ainsi à la disposition des banques africaines partenaires son savoir-faire en matière d'inclusion financière des petits producteurs ainsi que sur des thématiques diverses telles que le processus d'octroi de crédit au CAM, à Tamwil El Fellah et à Ardi ou le système de scoring agricole.

Aussi, et dans le cadre de son protocole d'accord avec Mirova, banque gestionnaire du Fond LDN (Land Degradation Neutrality) ; le GCAM accompagne ces mêmes partenaires dans le montage de projets agricoles rentables pouvant bénéficier de ce Fond.

### PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi ses efforts pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural en soutenant et en finançant des projets impactants pour l'écosystème agricole et rural en général. A titre d'exemple, la Banque a financé des Projets de jeunes Entrepreneurs Agricoles à Dakhla (PJEA) ; projets qui sont aujourd'hui une expérience pilote de financement de l'investissement agricole au profit de jeunes bénéficiaires couplés à d'importants crédits de campagne. La Banque a également accompagné la création, par des jeunes ruraux, d'entreprises de prestation de services agricoles (mécanisation, récolte, taille...).

### PROGRAMME D'EDUCATION FINANCIERE

Banque citoyenne et socialement responsable, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a réalisé sept grandes opérations de formation de proximité portant sur l'éducation financière de base de la population rurale.

Ce programme mené par le Centre d'Etudes et de Recherches du Crédit Agricole du Maroc (CERCAM) a bénéficié à près de 11000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont en particulier des femmes et des jeunes et a ciblé les territoires les plus éloignés du réseau bancaire, notamment les zones du Gharb, Rif, Moyen Atlas, Haut-Atlas, Draa-Tafilalet et Souss-Massa.

Le programme global vise à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, et leur démontrer les possibilités d'amélioration de leurs revenus et conditions de vie.

### FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Convaincue de la valeur ajoutée que les pratiques agro-écologiques peuvent apporter notamment aux petits agriculteurs, la Fondation CAM pour le développement durable a soutenu leur diffusion en facilitant d'une part un échange de savoir-faire et une capitalisation des expériences entre animateurs marocains et ouest-africains qui restitueront leurs acquis en cascade dans leurs pays respectifs et en valorisant et en organisant d'autre part les marchés paysans qui ont récemment vu le jour au Maroc pour commercialiser équitablement les produits issus de l'agro-écologie. La Fondation a par ailleurs poursuivi son action pour une agriculture propre en contribuant à la structuration de la filière du recyclage du plastique agricole usagé et à la formation des petits installateurs de pompes recourant au solaire, énergie propre et renouvelable.

### L'APPUI FINANCIER DE TAMWIL EL FELLAH POUR LES AGRICULTEURS NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT BANCAIRE TRADITIONNEL

En dépassant les 87.000 clients pour un encours global de 833 Millions de Dirhams au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2019, Tamwil El Fellah réitère son engagement indéfectible envers les petits agriculteurs.

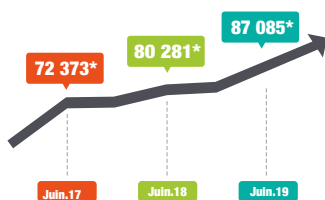
### LA MICROFINANCE PAR LA FONDATION ARDI

Levier du développement socio-économique de la population rurale relevant du financement solidaire, la Fondation ARDI pour le micro crédit a clôturé le premier semestre 2019 avec un encours de financements accordés de 293 Millions de Dirhams ventilé autour de quatre secteurs d'activité : l'agriculture et l'élevage (22%), le commerce (34%), l'artisanat (15%) et les services (29%).



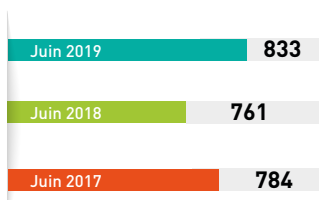
RÉPARTITION PAR FILIÈRE

### Nombre de clients + 14 712 clients

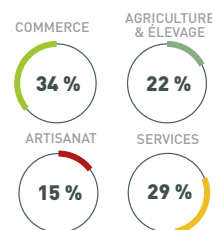


\*Dont 23 000 adhérents à des coopératives agricoles inscrites dans les livres du CAM pour le compte de TEF

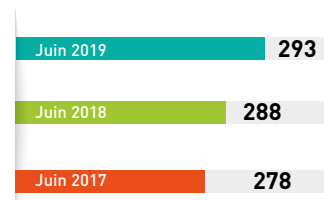
### Encours de financement (En Millions MAD)



### Ventilation de l'encours des crédits distribués par secteur d'activité



### Encours des crédits accordés (En Millions MAD)



## FAITS MARQUANTS





## 1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 Juin 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB). Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

### 1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

### 1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées. Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1. CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

#### Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

### 2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
  - Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.
- Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

#### Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

### 2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

#### Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

### 2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

#### Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

### 2.5. INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

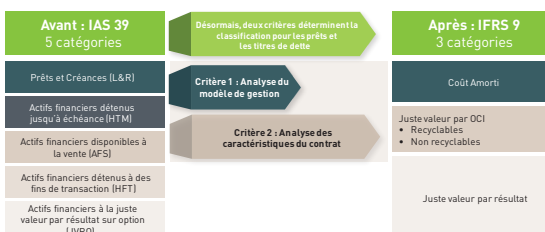
La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

#### 2.5.1. Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.



#### 2.5.2. Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

##### 2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

#### Modèle de gestion

- La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :
  - La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
  - La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
  - Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».
- En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont

l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

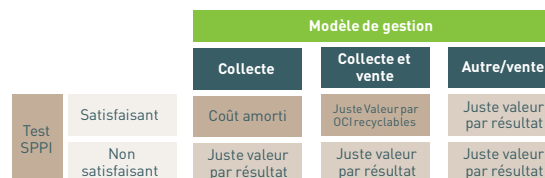
#### Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



#### 2.5.2.2. Instruments de capitaux propres

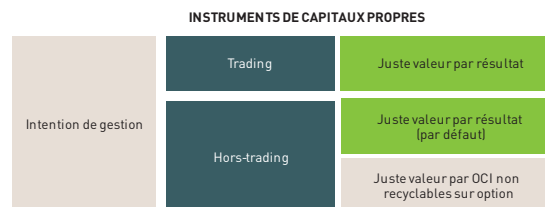
##### Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



#### 2.5.2.3. Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

#### 2.5.3. Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

#### 2.5.4. Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

**Passif financier au coût amorti :** Il s'agit du classement par défaut ;

**Passif financier à la juste valeur par résultat par nature :** Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;

**Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable :** À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

#### 2.5.5. Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »).

Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat. Or, sous IAS 39, la comptabilisation ne s'effectue qu'au moment de l'échéance lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du crédit.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

La norme adopte une approche en 3 phases (« Buckets »), basée sur la notion de la dégradation significative de la qualité du crédit dès l'origine du crédit, et qui permet d'anticiper, de manière dynamique, les pertes d'un actif financier au cours du temps :

#### Bucket 1

- Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'origine ;
- ECL à 1 an.



## Bucket 2

- Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement ;
- ECL à maturité.

## Bucket 3

- Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39) ;
- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9, est calculée pour chaque classe homogène de risque.

- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. Une LGD forfaitaire de 45 % a été utilisée.
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Ces paramètres de risque sont déterminés par les risques en fonction des données statistiques basées sur l'historique des engagements. Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle. L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

### Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur – Bucket 1.

### Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité – Bucket 1 ;
  - Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en «sain», devient «dégradé» – Bucket 2 ;
  - Sur la base des ECL à maturité si le crédit est «dégradé» et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine – Bucket 2 ;
  - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut – Bucket 3.
- Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêt et conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :
- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
  - Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
  - Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3

### 2.5.6. Forward looking

Les estimations actuelles de perte attendues n'intègrent pas de paramètre forward looking. En effet, la méthodologie adoptée actuellement ne prévoit pas de corrélation entre les données macro-économiques et les indicateurs de coût du risque des actifs financiers de la banque. Toutefois, il est prévu d'adopter une approche basée sur des critères qualitatifs permettant d'anticiper une dégradation à venir de la sinistralité des crédits qui sera et qui sera examiné trimestriellement à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

## 2.6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

### Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

### Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

### Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

## 2.7. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

### Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 30 Juin 2019, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

## 2.8. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
  - Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.
- Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.
- Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
  - Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19. L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes :

### Hypothèses Démographiques

- Mortalité ;
- Rotation du personnel (Turn Over).

### Hypothèses Financières

- Taux d'augmentation des salaires : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- Taux d'actualisation : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- Taux de chargement sociaux.

## 2.9. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

### IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- Totalement rétrospective : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## 2.10. ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêt, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

- Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :
- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
  - En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

## Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

## 2.11. CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte du résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

### Les options retenues

#### • Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'aura aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

#### • Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

#### • Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation

La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :

- Bail commercial : 9 ans
- Bail à usage d'habitation : 3 ans
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location

## 2.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

### Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en datation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux-ci sont détenus pour leur quasi-totalité depuis plus d'un an.

## 2.13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises. L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Les options retenues

Le groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

## 2.14. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.



### BILAN IFRS

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Note	30/06/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		2 977 417	4 099 975
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>9 779 191</b>	<b>6 697 669</b>
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	9 060 239	6 511 592
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	718 952	186 077
Instruments dérivés de couverture			
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>		<b>903 262</b>	<b>6 414 233</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	607 668	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	295 594	295 824
Titres au coût amorti	5.7	2 947 509	
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	2 422 416	792 893
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	79 562 068	77 506 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	54 423	80 255
Actifs d'impôt différé	5.8	162 953	205 989
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2 492 354	2 800 238
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10		
Immuebles de placement	5.11	1 556 891	1 542 510
Immobilisations corporelles	5.11	7 396 921	6 725 390
Immobilisations incorporelles	5.11	110 367	118 218
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>110 672 680</b>	<b>107 290 442</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

en milliers de dh

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉ	Note	30/06/2019	31/12/2018
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		2 248 842	2 355 144
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-860 855	-713 481
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>2.1</b>	<b>1 387 987</b>	<b>1 641 663</b>
Commissions (produits)		260 822	245 150
Commissions (charges)		-13 776	-3 387
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>247 046</b>	<b>241 763</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>2.3</b>	<b>307 688</b>	<b>-18 443</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		250 850	-19 965
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		56 838	1 522
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>2.3</b>	<b>35 574</b>	<b>-65 920</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		17 990	1 636
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		17 584	-67 556
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	9 282	80 517
Charges des autres activités	2.5	-99 838	-83 359
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 887 739</b>	<b>1 796 221</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-872 540	-859 374
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-190 508	-140 905
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>824 691</b>	<b>795 942</b>
Coût du risque de crédit	2.6	-374 102	-173 773
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>450 589</b>	<b>622 169</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	80 101	-100 725
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>530 690</b>	<b>521 444</b>
Impôts sur les bénéfices		-125 767	-127 072
<b>RESULTAT NET</b>		<b>404 923</b>	<b>394 372</b>
Résultats minoritaires		-4 007	3 989
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>408 930</b>	<b>390 383</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)</b>		<b>9,67</b>	<b>9,23</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)</b>		<b>9,67</b>	<b>9,23</b>

### ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2019	31/12/2018
<b>Résultat net</b>	<b>404 923</b>	<b>621 161</b>
Eléments recyclables en résultat net:	10 990	-1 496
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	17 444	-2 044
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-6 454	548
<b>Eléments non recyclables en résultat net:</b>	<b>355</b>	<b>6 767</b>
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-38 637	-35 675
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	39 237	46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-245	-3 974
<b>Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>11 345</b>	<b>5 271</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>416 268</b>	<b>626 432</b>
Part du groupe	420 275	631 375
Part des minoritaires	-4 007	-4 943

PASSIF IFRS	Note	30/06/19	31/12/18
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
<b>Passifs financiers à la JV par résultat</b>		<b>7 429</b>	<b>21 206</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	7 429	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	11 786 401	12 358 708
Dettes envers la clientèle	5.5	75 804 797	75 048 898
Titres de créance émis	5.6	7 389 103	5 969 586
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	5.8	36 273	37 127
Passifs d'impôts différés	5.8	881 926	791 131
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	3 170 424	1 982 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	335 061	333 316
Subventions et Fonds assimilés		12 179	12 179
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	3 138 932	3 073 513
<b>Capitaux propres</b>		<b>8 110 155</b>	<b>7 661 780</b>
Primes liées au capital		1 425 365	1 425 365
Capital		4 227 677	4 227 677
Réserves consolidées		1 785 859	1 155 146
Gains ou pertes latents ou différés		11 345	5 271
Résultat net de l'exercice (+/-)		408 930	626 104
Report à nouveau			
Intérêts minoritaires - réserves		254 987	227 160
Intérêts minoritaires - résultat		-4 007	-4 943
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>110 672 680</b>	<b>107 290 442</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2019	31/12/2018
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>530 689</b>	<b>638 380</b>
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 717	289 486
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-34 406	-107 274
+/- dotations nettes aux provisions	25 125	53 117
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-174 916	-104 316
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-10 211	993
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>16 309</b>	<b>132 006</b>
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 008 363	4 369 432
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 242 720	-605 465
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 873 454	-951 191
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 537 075	-2 049 647
Impôts	-24 952	-37 210
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2 134 494</b>	<b>725 919</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>2 681 492</b>	<b>1 696 303</b>
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-194 512	-9 413
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-685 739	-650 051
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-880 251</b>	<b>-659 454</b>
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 600	-2 000
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 922 202	353 453
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-2 923 802</b>	<b>351 453</b>
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie		
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>-1 122 561</b>	<b>1 388 302</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>4 099 972</b>	<b>2 711 673</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	4 099 972	2 711 673
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 977 411</b>	<b>4 099 975</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	2 977 411	4 099 975
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-1 122 561</b>	<b>1 388 302</b>



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice - 2018.décembre</b>	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice - 2018.décembre</b>	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Changement de méthodes - 2019.juin									
<b>Capitaux propres clôture corrigés</b>	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Variation de capital									
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								-1 600	-1 600
Autres									
<b>Résultat de l'exercice</b>				408 930			408 930	-4 007	404 922
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				-16 884			-16 884		-16 884
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				4 730	12 485	-4 544	12 671		12 671
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-1 867	-1 867		-1 867
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)									
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>				-12 154	12 485	-6 411	-6 080		-6 080
Variation de périmètre									
Autres mouvements - 2019.juin				16 763			16 763	34 369	51 133
<b>Capitaux propres clôture</b>	4 227 677	1 425 365		2 194 789	17 756	-6 411	7 859 176	250 979	8 110 155

## 5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30/06/2019	31/12/2018
Comptes à vue	642 754	789 603
Prêts	1 779 662	3 293
Opérations de pension		
<b>TOTAL</b>	2 422 416	792 896
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>TOTAL</b>	2 422 416	792 896
DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30/06/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit	1 789 045	1 276 994
Emprunts	5 294 749	7 242 687
Opérations de pension	4 702 607	3 839 027
<b>TOTAL</b>	11 786 401	12 358 708

## 5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

DETTE REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES	30/06/2019	31/12/2018
Autres dettes représentées par un titre	7 389 103	5 969 586
titres de créances négociables	7 389 103	5 969 586
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	3 138 932	3 073 513
Emprunts subordonnés	3 138 932	3 073 513
à durée déterminée	3 138 932	3 073 513
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
<b>TOTAL</b>	10.528.035	9.043.099

## 5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTÈLE	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	15 466 214	13 673 121
Prêts consentis à la clientèle	68 127 651	67 909 626
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
<b>TOTAL</b>	83 593 865	81 582 747
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 031 797	-4 076 583
<b>TOTAL</b>	79 562 068	77 506 164
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	35 695 873	37 620 735
Comptes à terme	24 754 693	21 618 557
Comptes d'épargne	12 511 958	12 264 263
Autres dettes envers la clientèle	2 421 978	3 224 499
Intérêts courus à payer	420 295	320 844
<b>TOTAL</b>	75 804 797	75 048 898
VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE	30/06/2019	31/12/2018
Secteur public	6 440 316	8 431 623
Entreprises financières	12 633 319	13 039 549
Entreprises non financières	10 501 420	11 231 422
Autre clientèle	46 229 742	42 346 304
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	75 804 797	75 048 898
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	75 804 797	75 048 898
VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	30/06/2019	31/12/2018
Maroc	75 804 797	75 048 898
CIB		
Afrique		
Europe		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	75 804 797	75 048 898
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	75.804.797	75.048.898



## 5.7 TITRES AU COUT AMORTI BRUT

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
Titres de créance négociables	2 947 509	
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	2 947 509	
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT</b>	<b>2 947 509</b>	
Dépréciation		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET</b>	<b>2 947 509</b>	

## 5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
impôts courants	54 423	80 255
impôts différés	162 953	205 989
<b>ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>217 376</b>	<b>286 244</b>
impôts courants	36 273	37 127
impôts différés	881 926	791 131
<b>PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>918 199</b>	<b>828 258</b>

## 5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	1 633 182	1 605 295
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	859 172	1 194 943
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>2 492 354</b>	<b>2 800 238</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	948 024	207 903
Charges à payer et produits constatés d'avance	142 457	66 389
Autres créditeurs et passifs divers	1 493 183	1 708 706
Dettes locatives	585 137	
Intérêts courus non échus - IFRS	1 623	
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>3 170 424</b>	<b>1 982 998</b>

## 5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 111 579</b>	<b>-1 714 658</b>	<b>7 396 921</b>	<b>8 349 765</b>	<b>-1 624 375</b>	<b>6 725 390</b>
Terrains et constructions	1 903 144	-389 095	1 514 049	2 139 461	-437 750	1 701 711
Equipement, mobilier, installations	929 032	-783 336	145 696	910 775	-754 688	156 087
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	5 640 298	-487 658	5 152 640	5 299 529	-431 937	4 867 592
Droits d'utilisation des contrats de location	639 105	-54 569	584 536			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>539 199</b>	<b>-428 832</b>	<b>110 367</b>	<b>534 432</b>	<b>-416 214</b>	<b>118 218</b>
Logiciels informatiques acquis	6 633	-5 841	792	6 596	-5 817	779
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	532 566	-422 991	109 575	527 836	-410 397	117 439
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENTS</b>	<b>1 631 447</b>	<b>-74 556</b>	<b>1 556 891</b>	<b>1 601 762</b>	<b>-59 252</b>	<b>1 542 510</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 282 225</b>	<b>-2 218 046</b>	<b>9 064 179</b>	<b>10 485 959</b>	<b>-2 099 841</b>	<b>8 386 118</b>

## 5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>

## 5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>333 316</b>	<b>319 618</b>
Dotations aux provisions	106 752	-94 061
Reprises de provisions	-79 627	162 925
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-25 380	-55 166
<b>TOTAL</b>	<b>335 061</b>	<b>333 316</b>

## 5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 672 756	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	2 387 483	718 952
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
<b>TOTAL</b>	<b>9 060 239</b>	<b>718 952</b>

#### 5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>903 262</b>	<b>6 414 233</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	607 668	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	295 594	295 824
<b>Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables</b>	<b>607 668</b>	<b>6 118 409</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	216 705	5 591 310
Autres titres de créance négociables (*)		50 281
Obligations	390 963	476 818
<b>Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables</b>	<b>295 594</b>	<b>295 824</b>
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	295 594	295 824

#### 5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-495 431	-953 997	-2 647 348
Encours Bilan au 2019.Juin	73 304 101	3 571 749	6 718 015
Encours Hors Bilan au 2019.Juin	15 329 274		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin	-567 725	-879 361	-2 584 712

Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	792 893		
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Juin	2 422 416		
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin			

Portefeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-561		-22 500
Encours Bilan au 2019.Juin	608 102		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin	-434		-22 500

Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre			
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Juin	2 947 509		
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin			

#### 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Provision pour indemnités de retraite et assimilées</b>	<b>150 536</b>	<b>149 767</b>
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>150 536</b>	<b>149 767</b>

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Taux d'actualisation</b>		
<b>Taux d'évolution des salaires</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>
Taux de rendement des actifs		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

#### 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Charge normale de l'exercice	3 804	7 414
Charge d'intérêt	2 687	5 571
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>6 491</b>	<b>12 985</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

#### 5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	7 429	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
<b>TOTAL</b>	<b>7 429</b>	<b>21 206</b>

#### 5.19 ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

	en milliers de dh		
	30/06/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Bons du Trésor</b>	<b>216 705</b>	<b>2 939</b>	<b>-172</b>
Obligations	390 963	14 677	
Autres titres de créance négociables			
<b>TOTAL</b>	<b>607 668</b>	<b>17 616</b>	<b>-172</b>
<b>Impôt</b>		<b>-6 518</b>	<b>64</b>
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		11 098	-108
<b>Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	30/06/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	295 594	40 219	-1 003
<b>TOTAL</b>	<b>295 594</b>	<b>40 219</b>	<b>-1 003</b>
<b>Impôt</b>		<b>-14 881</b>	<b>371</b>
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		25 338	-632

#### 6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>11 800 441</b>	<b>9 673 417</b>
Aux établissements de crédit	38 285	24 017
A la clientèle	11 762 156	9 649 400
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>		
des établissements de crédit		
de la clientèle		

#### 6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>3 696 979</b>	<b>3 613 108</b>
<b>D'ordre des établissements de crédit</b>		
<b>D'ordre de la clientèle</b>	<b>3 696 979</b>	<b>3 613 108</b>
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 256 828	1 168 712
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 440 151	2 444 396
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>56 633</b>	<b>56 633</b>
des établissements de crédit		
de l'état et d'autres organismes de garantie	56 633	56 633

#### 7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
<b>Evolution de la dette actuarielle</b>		
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>149 767</b>	<b>138 273</b>
Charge normale de l'exercice	3 804	7 414
Charge d'intérêt	2 687	5 571
Écarts d'expérience	2 963	10 520
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-8 685	-12 011
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>150 536</b>	<b>149 767</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## 8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 30 juin 2019, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Etat Marocain	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
<b>Total</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

	30/06/2019	30/06/2018
Nbre Actions	42 276 765	42 276 765
Resultat Part groupe (dh)	408 930	390 383
<b>Resultat par Action (dh)</b>	<b>9,67</b>	<b>9,23</b>

## 8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

en milliers de dh

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%		IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%		IG

## 2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>2 211 802</b>	<b>-563 948</b>	<b>1 647 854</b>	<b>2 318 105</b>	<b>-429 060</b>	<b>1 889 045</b>
Comptes et prêts/emprunts	2 211 802	-563 948	1 647 854	2 318 105	-429 060	1 889 045
Opérations de pensions						
Opérations de location financement						
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>10 318</b>	<b>-199 309</b>	<b>-188 991</b>	<b>8 280</b>	<b>-176 921</b>	<b>-168 641</b>
Comptes et prêts sur emprunts	-2 730	-69 012	-71 742	440	-75 344	-74 904
Opérations de pensions	13 048	-130 297	-117 249	7 840	-101 577	-93 737
<b>Emprunts émis par le groupe</b>		<b>-89 539</b>	<b>-89 539</b>		<b>-107 500</b>	<b>-107 500</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>587</b>		<b>587</b>	<b>450</b>		<b>450</b>
Titres à revenus fixes	587		587	450		450
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>13 603</b>		<b>13 603</b>	<b>28 308</b>		<b>28 308</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>12 532</b>		<b>12 532</b>			
<b>Charges d'intérêts sur dettes locatives</b>		<b>-8 059</b>	<b>-8 059</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>2 248 842</b>	<b>-860 855</b>	<b>1 387 987</b>	<b>2 355 143</b>	<b>-713 481</b>	<b>1 641 662</b>

## 2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>307 688</b>	<b>-18 443</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	250 850	-19 965
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	56 838	1 522
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>35 574</b>	<b>-65 920</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	17 990	1 636
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	17 584	-67 556

## 8.4 PARTIES LIEES

en milliers de dh

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	30/06/2019
<b>Actif</b>	
Prêts, avances et titres	-507 045
Comptes ordinaires	-296 024
Prêts	
Titres	-211 021
Opération de location financement	
Actif divers	-192 463
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>-699 508</b>
<b>Passif</b>	
Dépôts	-322 025
Comptes ordinaires	
Autres emprunts	-322 025
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	-377 483
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>-699 508</b>
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	
Engagements reçus	

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	-5 727
Intérêts et charges assimilés	4 782
Commissions (produits)	-6 076
Commissions (charges)	2 079
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	
Autres	-1 458

## 2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>233 897</b>	<b>-13 776</b>	<b>220 121</b>	<b>222 925</b>	<b>-3 387</b>	<b>219 538</b>
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	233 120	-13 776	219 344	222 021	-3 387	218 634
Sur titres	777		777	904		904
De change						
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>26 925</b>		<b>26 925</b>	<b>22 225</b>		<b>22 225</b>
Produits de gestion d'opcvm						
Produits sur moyens de paiement	26 925		26 925	22 225		22 225
Assurance						
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>260 822</b>	<b>-13 776</b>	<b>247 046</b>	<b>245 150</b>	<b>-3 387</b>	<b>241 763</b>

## 2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	9 282	-99 838	-90 556	80 517	-83 359	-2 842
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>9 282</b>	<b>-99 838</b>	<b>-90 556</b>	<b>80 517</b>	<b>-83 359</b>	<b>-2 842</b>

## 2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
<b>Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)</b>	<b>2 342</b>	<b>1 750</b>
<b>Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois</b>	<b>-72 294</b>	<b>-178 459</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-72 294	-178 459
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité</b>	<b>74 636</b>	<b>180 209</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	74 636	180 209
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>53 818</b>	<b>164 376</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	53 818	164 376
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-27 091	-22 610
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>29 069</b>	<b>143 516</b>
<b>Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti</b>		
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-433 252</b>	<b>-527 971</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>30 081</b>	<b>210 682</b>
Comptabilisés au coût amorti	30 081	210 682
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque de crédit</b>	<b>-374 102</b>	<b>-173 773</b>

## 2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>174 394</b>	<b>16 884</b>
Plus valeur de cession	174 721	
Moins valeur de cession	-327	16 884
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus valeur de cession		
Moins valeur de cession		
Autres	-94 293	-117 609
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>80 101</b>	<b>-100 725</b>

## 2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	-566 646	-528 819
Impôts et taxes	-16 943	-16 693
Charges externes	-299 409	-284 411
Autres charges d'exploitation	-50 062	-29 451
Annulation Charges relatives aux contrats de location	60 520	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-872 540</b>	<b>-859 374</b>

## 3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc ;
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa ;
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux ;
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'association Ismailia pour le micro-crédit ;
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST ;
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK ;
- Autres : Au 30 Juin 2019, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC.

## 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

### 3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

COMPTE DE RÉSULTAT	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	1 305 244	3 304	21 609	50 366	2 316	5 148		1 387 987
Marge sur commissions	227 792	100	943	250	17 775	186		247 046
Produit net bancaire	1 773 506	2 466	22 552	50 758	32 368	6 089		1 887 739
Résultat brut d'exploitation	807 023	-247	3 956	18 356	22 266	-24 200	-2 463	824 691
Résultat d'exploitation	453 111	-247	-1 053	3 175	22 266	-24 200	-2 463	450 589
Résultat avant impôts	533 365	-247	-1 086	3 201	22 120	-24 200	-2 463	530 690
Résultat net	407 815	-265	-1 467	3 386	22 120	-24 200	-2 466	404 923
Résultat net part du groupe	407 815	-265	-1 467		17 655	-12 342	-2 466	408 930

### 3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

BILAN	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	<b>107 922 514</b>	<b>132 053</b>	<b>769 686</b>	<b>303 415</b>	<b>1 028 539</b>	<b>517 658</b>	<b>-1 185</b>	<b>110 672 680</b>
Dont								
<b>Eléments d'Actifs</b>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 749 287				29 904			9 779 191
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	1 209 779	100 528	-225 000		-19 045	-153 000	-10 000	903 262
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	2 212 253				210 163			2 422 416
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	77 987 296		832 600	294 315		447 857		79 562 068
Titres au coût amorti	2 896 682					50 827		2 947 509
<b>Eléments du Passif</b>								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 095 313		575 087	116 001				11 786 401
Dettes envers la clientèle	75 107 577	131 106	165 295	9 891	26 246	358 501	6 181	75 804 797
Capitaux propres	7 898 003	-720	-41 294	133 629	57 923	70 263	-7 649	8 110 155

## 3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

### 3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/2019		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	2 422 416		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
<b>Total en principal</b>	<b>2 422 416</b>		
Créances rattachées			
Provisions			
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>2 422 416</b>		

### 3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/2019				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	76 875 850	6 718 015	-2 584 712	-879 361	-567 725
Europe					
Afrique					
Autres					
<b>Total en principal</b>	<b>76 875 850</b>	<b>6 718 015</b>	<b>-2 584 712</b>	<b>-879 361</b>	<b>-567 725</b>

**DROIT D'UTILISATION**

en milliers de dh					
Variation du droit d'utilisation	01/01/19	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/19
Immobilier					
Valeur brut	407 635	189 265	-478	6 684	603 106
Amortissements et dépréciations		-49 873	478		-49 395
Total Immobilier	407 635	139 392		6 684	553 711
Mobilier					
Valeur brut	29 212	7 695	-72	350	37 184
Amortissements et dépréciations		-6 432	72		-6 360
Total Mobilier	29 212	1 262		350	30 824
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>436 847</b>	<b>140 654</b>		<b>7 034</b>	<b>584 536</b>

en milliers de dh					
Variation de l'obligation locative	01/01/19	Augmentations	Remboursements	Autres	30/06/19
<b>Dette locative</b>	<b>436 847</b>	<b>196 960</b>	<b>-55 704</b>	<b>7 034</b>	<b>585 137</b>

en milliers de dh			
Détail des charges des contrats de location	30/06/19	01/01/19	
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-8 059		
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-56 305		

en milliers de dh			
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/19	31/12/18	
Immobilisations corporelles	7 396 921	390 725 6	
Dont droits d'utilisation	536 584		

en milliers de dh			
Passifs au titre de la dette locative	30/06/19	31/12/18	
Comptes de régularisation et autres passifs	3 170 424	998 982 1	
Dont dettes de location	137 585		

**FONDS PROPRES CONSOLIDÉS**

en milliers de dh		
	30/06/19	31/12/18
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>10 996 724</b>	<b>10 644 461</b>
Fonds propres de base	8 004 745	7 694 765
Fonds propres réglementaires	2 991 979	2 949 696
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 438 481	5 330 210
Risque de marché en approche standard	344 265	133 999
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	583 512	579 696
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,06%	10,19%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	13,82%	14,09%

**FONDS PROPRES TAMWIL EL FELLAH**

en milliers de dh		
	30/06/19	31/12/18
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>151.934</b>	<b>152.498</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1</b>	<b>101.934</b>	<b>102.498</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>101.934</b>	<b>102.498</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1	125.000	125.000
Instruments de fonds propres de base versés	125.000	125.000
Pour mémoire: Instruments de fonds propres de base non éligibles		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22.401	-22.502
Autres réserves		
(-) Autres immobilisations incorporelles	-665	
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>		
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>	<b>50.000</b>	<b>50.000</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	50.000	50.000
<b>TOTAL RISQUES</b>		
<b>EXIGENCE/Risque de crédit</b>	<b>40.919</b>	<b>39.358</b>
<b>EXIGENCE/Risque de marché</b>		
<b>EXIGENCE/Risque opérationnel</b>		
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>19,93%</b>	<b>20,83%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>29,70%</b>	<b>31,00%</b>

**AUTRES ETATS**

Référence	Etat	
5.10	Participation des entreprises mises en équivalence	Néant
5.13	Provisions techniques de contrats d'assurance	Néant

**GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR**  
**LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 30 JUIN 2019**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relative à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.110.155, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 404.923.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2019

**Les Commissaires aux Comptes**



### I – Instances de gouvernance

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des entreprises et Etablissements publics « EEP ».

#### 1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

##### 1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce collégialement le contrôle permanent de la gestion de la Société et a en outre pour principales attributions de nommer les membres du Directoire, fixer leur rémunération et proposer leur révocation à l'Assemblée des actionnaires ; Conférer à l'un des membres du Directoire, la fonction de Président du Directoire ; Conférer à l'un des membres du Directoire, la fonction de Directeur Général ; Nommer le Président et les vice-Présidents du Conseil de Surveillance ; Nommer un ou plusieurs membres dans les conditions prévues par les statuts ; Répartir entre les membres le montant des jetons de présence votés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ; Transférer le siège social en tout autre endroit de la même préfecture ou de la même province ; Autoriser les conventions projetées, directement ou indirectement, entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, sous réserve des dispositions relatives aux sociétés anonymes ; Déterminer le montant au-delà duquel le Directoire doit obtenir son autorisation pour effectuer les opérations et conférer les autorisations prévues à l'article 19 des statuts et conférer les autorisations prévues par ledit article ; Convoquer les Assemblées Générales.

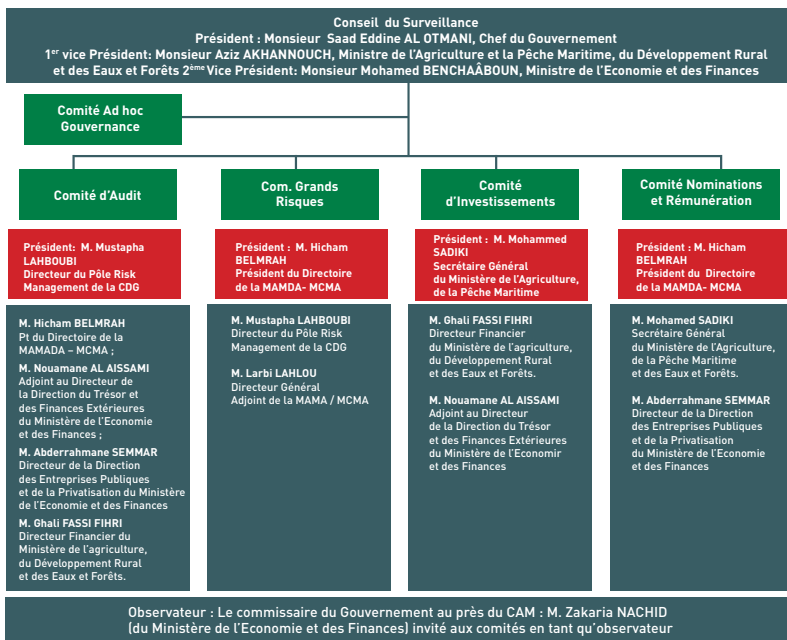
Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la Loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentant de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (premier vice Président) et le Ministre de l'Economie et des Finances (deuxième vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Directeur du Trésor et des Finances externes, Directeur des EEC et le secrétaire général de l'intérieur) ;

Trois Administrateurs représentant des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG.

Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



##### 1.2 Comité d'audit

Le Comité d'audit est coopté par le Conseil de Surveillance ; il se compose de six membres. Cependant, assistent en outre aux réunions du Comité d'audit, le Directoire du CAM, le Commissaire du Gouvernement pour le CAM, les auditeurs externes et tout autre responsable de la banque ou expert, invité à assister en tout ou partie aux réunions du Comité d'Audit au cours duquel un point de sa compétence sera examiné.

Le Comité d'audit se réunit une fois par trimestre, au moins huit jours avant la tenue de la réunion du Conseil de Surveillance, sur la base du rapport sur le contrôle interne qui lui est soumis par le Président du Directoire.

Lors de la dernière réunion du Comité d'Audit, la composition des membres a été la suivante :

- CDG : M. Mustapha LAHBOUBI, représentant le Groupe CDG et Président du Comité d'Audit ;
- DTFE : M. le Directeur de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures – Ministère de l'Economie et des Finances ;
- DEPP : M. le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation – Ministère de l'Economie et des Finances ;
- MAPM : M. le Directeur de la Direction Financière – Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ;
- MAMDA-MCMA.

Lors du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le Comité d'Audit a tenu 3 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions ;
- Rappel des principales recommandations du Comité d'Audit en 2018 ;
- Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 Décembre 2018 ;
- Principaux enseignements du Rapport sur les activités du contrôle interne au titre de l'exercice 2018 ;
- Plans d'audit et de contrôle 2019 des structures de contrôle interne ;
- Etat d'avancement des plans d'action des structures de contrôle interne au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019 ;
- Suivi des recommandations ;
- Examen des comptes arrêtés au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ;
- Divers.

##### 1.3 Comité des investissements

Le comité est composé de trois membres nommés par le conseil de surveillance parmi les administrateurs (dont un Président).

A date, les membres dudit comité sont les suivants :

- PRÉSIDENT : M. MOHAMED SADIKI:SG DU MAPM
- M. GHALI FASSI FIHRI: DIRECTEUR FINANCIER DU MAPM
- M. Zakaria NACHID : COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Le Comité se réunit au moins deux fois par an ou plus souvent au besoin. Le Président ou tout membre du Comité peut convoquer une réunion pour débattre des points suivants :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation.

Durant le premier semestre 2019, le comité des grands risques a tenu 2 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation du Procès-Verbal du Comité d'Investissement du 06 décembre 2017 ;
- Etat des Réalisations Budgétaires de fonctionnement et d'investissement au 30 juin 2018 ;
- Atterrissage à fin Décembre 2018 ;
- Budget prévisionnel d'Activité 2019 (rappel des principaux axes) ;
- Budget Prévisionnel de Fonctionnement 2019 ;
- Budget prévisionnel d'investissement triennal 2019 – 2021.

##### 1.4 Comité des Grands Risques

Ce comité est composé d'au moins 3 membres qui disposent individuellement et collectivement des compétences appropriées pour remplir leur mission. De plus, le comité invite à ses réunions le commissaire du gouvernement auprès de la banque et les membres du Directoire. Il associe également à ses travaux les responsables des points discutés à l'ordre du jour.

A date, les membres dudit comité sont les suivants :

- PRÉSIDENT : MR HICHAM BELMRAH
- MR MUSTAPHA LAHBOUBI : DIRECTEUR DU PÔLE RISK MANAGEMENT DE LA CDG
- MR LARBI LAHLOU : DIRECTEUR FINANCIER DE LA MAMDA MCMA

Le Comité se réunit au moins deux fois par an ou plus souvent au besoin. Le Président ou tout membre du Comité peut convoquer une réunion pour débattre des points suivants :

- Examiner et valider la politique générale du risque crédit ;
- Effectuer une analyse et une revue périodique de la qualité des grands engagements ;
- Examiner a posteriori les engagements dont la décision d'octroi a été déléguée au COS ;
- Effectuer une analyse et une revue périodique de la Watch List.

Durant le premier semestre 2019, le comité des grands risques a tenu 1 réunion pour traiter des points suivants :

- Analyse de la situation du portefeuille de crédits (qualité du portefeuille des grands risques, portefeuille des créances sensibles (Watch-List) et portefeuille des créances en souffrance ;
- Réorganisation du Domaine Gestion du Risque Crédit de la Banque ;
- Point sur les activités de marché.

##### 1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité est composé de trois membres nommés par le conseil de surveillance parmi les administrateurs (dont un Président).

A date, les membres dudit comité sont les suivants :

- PRÉSIDENT : MR HICHAM BELMRAH
- MR MOHAMED SADIKI : SG DU MAPM
- MR SEMMAR ABDERRAHMANE : DIRECTEUR DE LA DEPP

Le Comité se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président pour évoquer les points suivants :

###### En matière de nomination:

Le Comité a pour rôle de veiller à ce que le processus de nomination des membres des instances dirigeantes soit conduit de manière objective, professionnelle et transparente.

###### En matière de rémunération:

Le comité a pour rôle de veiller à ce que la politique de rémunération des membres du Directoire du Crédit Agricole du Maroc soit arrêtée de façon objective, transparente et conforme aux critères la sous-tendant et qui sont fixés au préalable par le Conseil de surveillance. Ce comité examine également les propositions du Directoire concernant la politique de rémunération des salariés et plus particulièrement de l'encadrement supérieur de l'institution en veillant à l'évaluation de l'application effective de cette politique et à sa révision régulière en vue de sa conformité avec la culture, la stratégie et l'environnement institutionnel et réglementaire.

Aucune réunion dudit comité n'a été tenue lors du premier semestre 2019.

##### 1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants. Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR : Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

### 2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant le premier semestre 2019, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	2	• Arrêtés des comptes au 31 décembre 2018 et au 31 Mars 2019.	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve.
Achat/ Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	2	• Cession de biens immobiliers intra-groupe ;	• Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en daton en paiement, à Immovert Capital SARL ;
Comité du risque opérationnel	1	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels au 31/12/2018 ; • Bilan sur le Dispositif de remontée des événements, incidents et pertes au 31/12/2018 ; • Etat d'avancement du plan d'atténuation des risques opérationnels.	Validation des mises à jour de la cartographie et appréciation du niveau d'exposition de la Banque aux risques opérationnels;
Divers	2	• Emission obligataire ; • Lancement de l'activité de CAM LEASING ;	• Approbation du lancement une nouvelle opération d'émission obligataire ; • Autorisation du Démarrage de l'activité de CAM LEASING, suite à l'obtention de l'accréditation de Bam et du ministère de l'économie et des finances ;
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre du premier semestre 2019, la rémunération des membres des organes d'administration s'est chiffrée à 23MDH. L'encours des prêts octroyés aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élève à 70 MDH au terme de ladite période.







- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, responsabilisant le personnel de la Banque et favorisant la transparence ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

#### La fonction Gestion du Risque Crédit

Le Domaine Gestion du Risque Crédit a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire. Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre quatre composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GE, Pôle Réalisation des Engagements et Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit.

La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- Le **Domaine Gestion du Risque Crédit** chargé de la surveillance et du pilotage global du risque crédit ;
- Les **entités opérationnelles de chaque CAM Région** responsables du suivi opérationnel de la qualité de leur production ;
- La Banque Commerciale en particulier le **Pôle Pilotage Stratégique** en charge du pilotage et de la surveillance du risque crédit des CAM Régions ;
- Le **Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GE** chargé de proposer et mettre en œuvre des solutions innovantes, personnalisées et mieux adaptées pour recouvrer le portefeuille des grandes créances et des créances à risque et éviter l'enclenchement des procédures contentieuses ;
- Le **Pôle Remedial Management** ayant pour rôle de contrecarrer la défaillance des débiteurs récalcitrants, tout en garantissant un recouvrement rationnel et efficace des créances en souffrance et en assurant le conseil et la veille juridique de la Banque ;
- Les **instances de gouvernance**.

#### Processus d'octroi

Le processus d'octroi de crédit mis en place est encadré par un ensemble de procédures détaillant le processus de traitement des demandes de crédit. Ce processus obéit à un système de délégation de compétences qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit.

Le processus d'octroi de crédit s'articule autour des principales étapes suivantes :

##### 1. Instruction du dossier de crédit

Dès réception de la demande de crédit, le PDV procède à un entretien avec le client afin de déterminer ses besoins. Après vérification des documents requis, le PDV prépare la note de présentation pour décision conformément à la réglementation en vigueur et la transmet à l'instance concernée selon le schéma délégué mis en place.

##### 2. Etude du dossier de crédit

La demande de crédit est ensuite étudiée par un analyste. Ce dernier effectue une analyse complète du dossier de crédit transmis par le PDV, formule un avis motivé sur la demande sollicitée et soumet la note de présentation au comité compétent pour décision.

##### 3. Décision de crédit

Après vérification de la cohérence des informations fournies et analyse et étude du dossier de crédit par le comité compétent, la décision d'octroi de crédit est établie. Elle est signée puis transmise aux points de vente.

#### Dispositif d'Octroi de Crédit

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit, une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque à travers au moins un contrat de crédit ;
- La notation de la clientèle et son utilisation lors de l'octroi comme outil d'aide à la décision ;
- L'utilisation d'un score d'octroi pour les particuliers et d'un système de Scoring pour les agriculteurs ;
- L'utilisation d'un système de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit ;
- Le déploiement de contrôles a priori avant le déblocage du crédit ;

#### Dispositif d'identification, prévention et surveillance du Risque

#### Crédit

Le dispositif de prévention du risque crédit repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la Banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- L'évaluation régulière de la qualité du portefeuille par axe de pilotage ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes etsa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- Le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

#### Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des engagements repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La réactivité dans le suivi dès l'apparition des premiers signes de difficulté pour favoriser les actions de suivi ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La détection des créances présentant des signes de faiblesse persistants dans le fonctionnement du compte ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagement sur toute la chaîne de crédit de l'octroi jusqu'au recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants chargés de ce suivi (les CAM Régions et les entités centrales chargées du suivi) ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires en vigueur ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des créances ;
- La segmentation du portefeuille des créances avec une approche de suivi différente pour chacun des sous-portefeuilles ;
- La mise en place de revues périodiques de classification du portefeuille ;
- La mise en place d'un module informatique dédié au « Suivi des créances ».

Le portefeuille engagements fait l'objet d'un suivi permanent qui permet la détection, dès leur survenance, des éventuelles anomalies liées au fonctionnement des comptes et/ou à l'utilisation des concours accordés et de tout événement touchant une des composantes du dossier susceptible d'affecter la qualité de la contrepartie, notamment :

- Changement d'actionnaires ou d'associés,
- Dégradation de la situation financière/commerciale ;
- Retournement du marché et/ou de la conjoncture ;
- Dégradation des garanties et/ou de la situation patrimoniale ;
- Survenance d'un événement d'alerte majeur.

#### Dispositif de Recouvrement des Créances

Le dispositif de recouvrement des créances en souffrance s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;

#### Dispositif de notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit. Il repose sur une série de modèles appropriée à chaque catégorie d'actifs. Ce système couvre, aujourd'hui, les segments de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors Agricoles et des personnes physiques agriculteurs. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de projets

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie au moment du montage du dossier de crédit
- La notation constitue un critère clé dans la prise de décision d'octroi ;
- L'ensemble des clients de la Banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée au Comité compétent.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation et de revue de la notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

De plus, le dispositif de notation représente un élément fondamental du calcul des pertes attendues sous la norme IFRS 9.

Enfin, le dispositif de notation est assujéti à un backtesting afin d'en surveiller sa performance et sa robustesse dans la prédiction de la défaillance.

Par ailleurs, pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont scodés à travers le système de scoring développé par ce dernier. Pour les crédits habitat, un système de scoring est en cours de développement et devra être déployé courant de 2019.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des PME (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et des EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) est mis en place.

#### Système de provisionnement des crédits à risque et des créances en souffrance

##### Créances sensibles

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou anomalie de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

##### Créances en souffrance

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

##### Politique tarifaire

En matière de tarification, la politique de la Banque attache une importance particulière à ce que les marges soient fixées sur la base d'une analyse exhaustive des coûts et à ce que celles-ci soient respectées lors de la décision d'octroi de crédit. Cette politique tarifaire distingue deux blocs d'activités distinctes ayant chacun ses spécificités :

- Un bloc d'activité lié au financement de l'agriculture et de la mission de service public avec des objectifs d'augmentation des revenus des agriculteurs, d'amélioration des conditions de vie des populations, et de création de richesse dans le monde rural.
- Un bloc bancaire rentable, agissant dans tous les secteurs d'activité économiques porteurs. Il vise une création de valeur optimale et est basé sur un portefeuille d'activités diversifiées et rentables.

Dans un contexte de pression concurrentielle avec des niveaux de taux historiquement très bas qui pèsent sur le bilan de la Banque, le CAM adopte une politique de tarification prudente qui lui permet à la fois d'assurer une marge mais aussi de gagner en termes de part de marché.







## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

### 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements

de crédit, clientèle).

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- \* 20 % pour les créances pré-douteuses,

- \* 50 % pour les créances douteuses,

- \* 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

### 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes:

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.4 Portefeuilles de titres

### 1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

### 1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

### 1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation;
- Participations dans les entreprises liées;
- Titres de l'activité du portefeuille;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.6. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

## 1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

## 1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

### BILAN

en milliers de dh

ACTIF	30/06/19	31/12/18
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 837 253</b>	<b>4 059 101</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 373 090</b>	<b>951 903</b>
. A vue	588 937	945 327
. A terme	1 784 153	6 576
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>76 441 665</b>	<b>74 873 000</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	35 044 704	34 105 064
. Crédits à l'équipement	19 407 542	19 561 340
. Crédits immobiliers	17 186 340	15 730 759
. Autres crédits & financement participatifs	4 803 080	5 475 836
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>885 314</b>	<b>879 141</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>10 308 291</b>	<b>12 727 785</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 886 522	7 186 374
. Autres titres de créance	378 108	476 653
. Titres de propriété	3 043 660	5 064 758
<b>Autres actifs</b>	<b>3 529 333</b>	<b>3 788 544</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>2 896 682</b>	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 896 682	
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>719 387</b>	<b>735 075</b>
. Participations dans les entreprises liées	622 123	637 810
. Autres titres de Participations et emplois assimilés	97 265	97 265
. Titres de Moubadara & Moucharaka		
<b>Créances subordonnées</b>	<b>1 120</b>	<b>1 120</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>394 416</b>	<b>400 467</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 661 298</b>	<b>6 564 709</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>107 047 849</b>	<b>104 980 845</b>

en milliers de dh

PASSIF	30/06/19	31/12/18
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>11 210 781</b>	<b>11 845 398</b>
. A vue	1 904 512	1 773 972
. A terme	9 306 269	10 071 426
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>75 452 515</b>	<b>74 360 052</b>
. Comptes à vue créditeurs	35 498 033	37 578 210
. Comptes d'épargne	12 567 517	12 317 700
. Dépôts à terme	25 102 250	21 881 140
. Autres comptes créditeurs	2 284 715	2 583 001
<b>Titres de créance émis</b>	<b>7 389 103</b>	<b>5 969 586</b>
. Titres de créance négociables	7 389 103	5 969 586
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>1 566 522</b>	<b>1 763 674</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 083 634</b>	<b>1 004 507</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>3 087 890</b>	<b>3 022 450</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 780 345</b>	<b>2 408 380</b>
<b>Capital</b>	<b>4 227 677</b>	<b>4 227 677</b>
<b>Actionnaires Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>		
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>242 227</b>	<b>371 965</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>107 047 849</b>	<b>104 980 845</b>

### HORS BILAN

en milliers de dh

	30/06/19	31/12/18
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>16 001 378</b>	<b>13 865 163</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	152 388	135 649
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 629 022	9 590 686
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	522 989	525 720
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 696 979	3 613 108
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	30/06/19	30/06/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 881 673</b>	<b>2 739 928</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	15 061	8 190
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 119 066	2 224 461
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	26 135	28 307
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	37 643	35 533
Commissions sur prestations de service	242 599	220 451
Autres produits bancaires	441 169	222 985
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 103 394</b>	<b>1 067 770</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	188 162	159 993
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	563 948	429 060
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	89 539	107 500
Autres charges bancaires	261 745	371 218
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 778 279</b>	<b>1 672 158</b>
Produits d'exploitation non bancaire	174 814	84 962
Charges d'exploitation non bancaire	21 278	56 188
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>924 897</b>	<b>874 254</b>
Charges de personnel	529 437	493 188
Impôts et taxes	16 328	15 958
Charges externes	254 951	243 374
Autres charges générales d'exploitation	22 040	25 541
Dotations aux amortissements et aux provisions des immob. incorp et corporelles	102 141	96 193
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>908 409</b>	<b>1 025 387</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	369 747	430 733
Pertes sur créances irrécouvrables	419 944	514 679
Autres dotations aux provisions	118 719	79 975
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>262 403</b>	<b>521 360</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	232 679	197 715
Récupérations sur créances amorties	29 201	209 831
Autres reprises de provisions	523	113 814
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>360 911</b>	<b>322 650</b>
Produits non courants	1 093	614
Charges non courantes	95 233	82 485
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>266 771</b>	<b>240 780</b>
Impôts sur les résultats	24 544	13 700
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>242 227</b>	<b>227 080</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	30/06/19	31/12/18
<b>1.Produits d'exploitation bancaire perçus</b>	<b>2 881 673</b>	<b>5 830 450</b>
2.Récupérations sur créances amorties	29 201	228 481
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	175 906	198 796
4.Charges d'exploitation bancaire versées	-1 748 179	-3 682 970
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	-116 511	-255 163
6.Charges générales d'exploitation versées	-800 716	-1 617 100
7.Impôts sur les résultats versés	-24 544	-30 300
<b>I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation de :</b>	<b>396 831</b>	<b>672 194</b>
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 421 187	20 574
9.Créances sur la clientèle	-1 568 665	-7 804 372
10.Titres de transaction de placement , d'investissement et de participations	-461 500	327 367
11.Titres d'investissements		
12.Titres de participations		
11.Autres actifs	259 212	-809 078
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-634 617	4 544 469
14.Dépôts de la clientèle	1 092 463	6 232 853
15.Titres de créance émis	1 419 517	-1 402 393
16.Autres passifs	-197 152	-518 571
<b>II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-1 511 930</b>	<b>590 849</b>
<b>III.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)</b>	<b>-1 115 099</b>	<b>1 263 043</b>
17.Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	361 923	624 058
19.Acquisition d'immobilisations financières		
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-534 111	-878 959
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		
<b>IV.Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement</b>	<b>-172 189</b>	<b>-254 901</b>
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.Emission de dettes subordonnées	65 440	342 930
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.augmentation des capitaux propres et assimilés		
28.Intérêts versés		
29.Dividendes versés		
<b>V.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>65 440</b>	<b>342 930</b>
<b>VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>-1 221 848</b>	<b>1 351 073</b>
<b>VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>4 059 101</b>	<b>2 708 028</b>
<b>VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 837 253</b>	<b>4 059 101</b>

### ETAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/19	30/06/18
+ intérêts et produits assimilés	2 160 262	2 260 958
- intérêts et charges assimilées	841 649	696 552
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>1 318 613</b>	<b>1 564 406</b>
+ Commissions perçues	242 599	220 451
- Commissions servies	15 813	3 387
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>226 786</b>	<b>217 065</b>
+/- Résultats des opérations sur titres de transaction	205 641	148
+/- Résultats des opérations sur titres de placement	48 724	-20 580
+/- RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE CHANGE	44 613	-20 111
+/- Résultats des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>298 978</b>	<b>-40 544</b>
+ Divers autres produits bancaires	37 652	35 533
- Diverses autres charges bancaires	103 750	104 302
+/- PARTS DES TITULAIRES DE COMPTE DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 778 279</b>	<b>1 672 158</b>
+/- Résultats des opérations sur immobilisat, financières	-14 477	-78 740
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	174 814	84 930
- Autres charges d'exploitation non bancaire	21 278	28 652
- Charges générales d'exploitation	924 897	874 254
<b>RESULTAT BRUT D ' EXPLOITATION</b>	<b>992 441</b>	<b>775 442</b>
+/- Dotat, nettes reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	527 810	537 866
+/- Autres dotations nettes des reprises aux provisions	103 719	-85 075
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>360 911</b>	<b>322 650</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-94 140</b>	<b>-81 871</b>
- Impôts sur les sociétés	24 544	13 700
<b>RESULTAT NET DE L ' EXERCICE</b>	<b>242 227</b>	<b>227 080</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	102 141	96 193
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15 000	65 485
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	89 223	
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes	20 209	20 440
- Reprises de provisions	523	112 473
- Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	174 720	84 293
+ Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	327	
- Plus values de cession sur immobilisations financières		32
+ Moins values de cession sur immobilisations financières		27 536
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+/- CAPACITE D ' AUTOFINANCEMENT	293 884	239 937
- Bénéfices distribués		
+/- AUTOFINANCEMENT	293 884	239 937

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

					en milliers de dh	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/19	31/12/18
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>1 855 362</b>	<b>69</b>	<b>150 174</b>	<b>301 854</b>	<b>2 307 459</b>	<b>3 540 835</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE</b>		<b>143 577</b>		<b>1 773 355</b>	<b>1 916 932</b>	<b>250 000</b>
- au jour le jour		143 577			143 577	250 000
- à terme				1 773 355	1 773 355	
<b>PRETS FINANCIERS</b>						<b>6 063</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>		<b>1</b>				<b>514</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>21</b>		<b>4 039</b>	<b>4 060</b>	<b>16</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>1 855 362</b>	<b>143 668</b>	<b>150 174</b>	<b>2 079 249</b>	<b>4 228 452</b>	<b>3 797 428</b>

### CREANCES SUR LA CLIENTELE

					en milliers de dh	
	Secteur public	Secteur privé			30/06/19	31/12/18
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 368 750</b>	<b>69 075</b>	<b>20 190 682</b>	<b>10 374 330</b>	<b>32 002 837</b>	<b>31 201 008</b>
- Comptes à vue débiteurs	1 358 471	69 075	8 012 828	5 713 605	15 153 979	13 325 410
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 669 021	1 149 683	2 820 983	3 585 729
- Crédits à l'exportation			342 668	16 261	358 929	374 409
- Autres crédits de trésorerie	8 000		10 166 165	3 494 780	13 668 945	13 915 460
- Salam						
- Autres financements participatifs de trésorerie						
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				<b>2 009 066</b>	<b>2 009 066</b>	<b>1 829 551</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>885 596</b>		<b>9 699 482</b>	<b>7 719 827</b>	<b>18 304 905</b>	<b>18 560 972</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>6 573 023</b>	<b>10 123 731</b>	<b>16 696 754</b>	<b>15 196 899</b>
<b>AUTRES CREDITS &amp; FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>			<b>383 664</b>	<b>2 515 831</b>	<b>2 899 495</b>	<b>3 740 222</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>855 449</b>		<b>29 865</b>		<b>885 314</b>	<b>879 140</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>				<b>2 625 025</b>	<b>2 625 025</b>	<b>2 608 980</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>1 903 585</b>	<b>1 903 585</b>	<b>1 735 368</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 109 795</b>	<b>69 075</b>	<b>36 876 716</b>	<b>37 271 393</b>	<b>77 326 979</b>	<b>75 752 141</b>

### VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		30/06/19	31/12/18
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>263 040</b>	<b>7 263 204</b>	<b>2 780 621</b>		<b>10 306 865</b>	<b>12 725 273</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		6 886 522			6 886 522	7 186 374
OBLIGATIONS		376 681			376 681	474 140
AUTRES TITRES DE CREANCE						
CERTIFICATS DE SUKUK						
TITRES DE PROPRIETE	263 040		2 780 621		3 043 661	5 064 758
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>1 427</b>				<b>1 427</b>	<b>2 513</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 427				1 427	2 513
CERTIFICATS DE SUKUK						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TOTAL</b>	<b>264 467</b>	<b>7 263 204</b>	<b>2 780 621</b>		<b>10 308 291</b>	<b>12 727 786</b>

### VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>11 431 779</b>	<b>11 431 779</b>	<b>11 431 779</b>			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	9 075 026	9 075 026	9 075 026			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
CERTIFICATS DE SUKUK						
TITRES DE PROPRIETE	2 356 753	2 356 753	2 356 753			
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>1 326 249</b>	<b>1 279 115</b>	<b>1 227 341</b>	<b>17 246</b>	<b>64 749</b>	<b>749 64</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	209 208	211 974	204 400	2 939	172	172
OBLIGATIONS	387 220	379 397	335 198	14 307	22 500	22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 388	1 388	1 388			
CERTIFICATS DE SUKUK						
TITRES DE PROPRIETE	728 433	686 356	686 356		42 077	42 077
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 267 206</b>	<b>3 303 618</b>	<b>3 221 000</b>			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	3 267 206	3 303 618	3 221 000			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
CERTIFICATS DE SUKUK						
<b>TOTAL</b>	<b>16 025 234</b>	<b>16 014 512</b>	<b>15 880 120</b>	<b>17 246</b>	<b>64 749</b>	<b>64 749</b>

### DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/19	31/12/18
<b>ACTIF</b>		
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>586 619</b>	<b>633 872</b>
Sommes dues par l'Etat	481 774	529 257
Divers autres débiteurs	104 845	104 615
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>1 631 447</b>	<b>1 601 762</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1 311 267</b>	<b>1 552 910</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>3 529 333</b>	<b>3 788 544</b>

### TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	"Participation au capital en %"	Prix d'acquisition global en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
Participations dans les entreprises liées				637 182	622 123	15 059	6 400
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	125 000	125 000		
CAM LEASING	Crédit Bail	100 000	100,00%	100 000	85 000	15 000	
AL AKHDAR BANK	banque participative	300 000	51,00%	153 000	153 000		
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	4 941	59	
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410	15 410		6 400
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251	36 251		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	7 500	7 500		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	10 000	10 000		
Dotations diverses				185 021	185 021		
Autres titres de participation & emplois assimilés				187 167	97 265	89 902	
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%	8		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%	100		100	
SOGETA	Agriculture	0	0,00%	300		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311	311		
Société Laitière Centrale du Nord	Agro Industrie	50 000	0,39%	197		197	
FRUMAT	Agro Industrie	0	0,00%	14 499		14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200	14 200		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795	1 795		
SWIFT	Service	0	0,00%	23	23		
Centre Monétique Interbancaire	Service	98 200	10,18%	10 000	10 000		
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	8 782	6 792	1 990	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	8 665	6 491	2 174	
Régional Gestion	Société de gestion	1 000	18,00%	180	180		
Fond d'investissement de l'oriental	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	10 750	5 133	5 617	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250	250		
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340	340		
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356	356		
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59	59		
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	4,00%	11 765	11 765		
SONADAC	Banque	47 500 000	0,06%	16 565	16 565		
CASA PATRIMOINE	Aménagement	589 904	2,81%	500	500		
AFREXIMBANK	Banque	31 000	1,61%	4 727	4 727		
Dotations diverses				80 794	15 776	65 018	
<b>TOTAL</b>				<b>824 349</b>	<b>719 387</b>	<b>104 961</b>	<b>6 400</b>

### CREANCES SUBORDONNEES

	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/19			31/12/18	30/06/19	31/12/18
	Brut	Prov.	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux	1 120		1 120	1 120	1 120	1 120
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>	<b>1 120</b>		<b>1 120</b>	<b>1 120</b>	<b>1 120</b>	<b>1 120</b>

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>808 988</b>	<b>5 701</b>			<b>814 689</b>	<b>408 521</b>	<b>11 753</b>		<b>420 274</b>	<b>394 416</b>
- Droit au bail	20 149				20 149	7 957	213		8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	788 839	5 701			794 540	400 564	11 540		412 104	382 437
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 490 996</b>	<b>528 410</b>	<b>278 036</b>		<b>8 741 370</b>	<b>2 060 287</b>	<b>110 597</b>	<b>90 812</b>	<b>2 080 072</b>	<b>6 661 298</b>
- Immeubles d'exploitation	2 553 935		236 378		2 317 557	432 433	28 064	73 123	387 375	1 930 182
. Terrain d'exploitation	654 170		58 288		595 882					595 882
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 882 833		178 090		1 704 743	432 433	28 064	73 123	387 375	1 317 369
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	16 932				16 932					16 932
- Mobilier et matériel d'exploitation	828 401	14 644	250		842 795	693 999	21 569	250	715 319	127 476
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	265 157	7 990	244		272 903	207 796	5 875	244	213 428	59 475
. Matériel Informatique	446 924	4 666	6		451 584	391 482	8 960	6	400 436	51 148
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63 920				63 920	54 643	5 312		59 955	3 965
. Autres matériels d'exploitation	52 400	1 988			54 388	40 078	1 422		41 500	12 888
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	992 241	28 075	34 908		985 408	725 548	33 447	17 440	741 554	243 853
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 088 577	452 893	6 500		4 534 971	208 307	27 517		235 824	4 299 146
. Terrains hors exploitation	532 519		6 500		526 019					526 019
. Immeubles hors exploitation	1 003 834	64 802			1 068 636	128 951	19 696		148 648	919 988
. Mobiliers et matériel hors exploitation	108 172	48			108 221	43 419	4 838		48 257	59 964
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 444 052	388 043			2 832 095	35 937	2 983		38 919	2 793 175
- Immobilisations en cours	27 843	32 797			60 640					60 640
<b>TOTAL</b>	<b>9 299 984</b>	<b>534 111</b>	<b>278 036</b>		<b>9 556 060</b>	<b>2 468 809</b>	<b>122 350</b>	<b>90 812</b>	<b>2 500 346</b>	<b>7 055 714</b>

### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/19	31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>			<b>431 442</b>	<b>663</b>	<b>432 106</b>	<b>1 118 060</b>
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	<b>4 000 432</b>	<b>701 176</b>			<b>4 701 608</b>	<b>3 838 168</b>
- au jour le jour						253 328
- à terme	4 000 432	701 176			4 701 608	3 584 840
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 760 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>531 891</b>	<b>4 791 891</b>	<b>4 287 407</b>
- au jour le jour		1 430 000			1 430 000	377 828
- à terme	1 500 000	330 000	1 000 000	531 891	3 361 891	3 909 579
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>				<b>1 179 506</b>	<b>1 179 506</b>	<b>2 539 241</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		<b>46 558</b>			<b>46 558</b>	<b>28 262</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>34 749</b>	<b>184</b>	<b>20 015</b>	<b>4 164</b>	<b>59 113</b>	<b>34 261</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 535 181</b>	<b>2 507 918</b>	<b>1 451 457</b>	<b>1 716 225</b>	<b>11 210 781</b>	<b>11 845 398</b>

### DEPOTS DE LA CLIENTELE

	Secteur public	Secteur privé			30/06/19	31/12/18
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	<b>6 067 573</b>	<b>660 541</b>	<b>6 305 168</b>	<b>22 421 571</b>	<b>35 454 853</b>	<b>37 547 386</b>
<b>COMPTE D'EPARGNE</b>				<b>12 511 958</b>	<b>12 511 958</b>	<b>12 264 263</b>
<b>DEPOTS A TERME</b>	<b>260 368</b>	<b>11 972 778</b>	<b>3 075 947</b>	<b>9 471 601</b>	<b>24 780 694</b>	<b>21 644 557</b>
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	<b>112 375</b>		<b>1 163 518</b>	<b>1 008 822</b>	<b>2 284 715</b>	<b>2 583 001</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>				<b>420 295</b>	<b>420 295</b>	<b>320 844</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 440 316</b>	<b>12 633 319</b>	<b>10 544 633</b>	<b>45 834 247</b>	<b>75 452 515</b>	<b>74 360 052</b>

### DETAIL DES AUTRES PASSIFS

	30/06/19	31/12/18
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>496 274</b>	<b>792 457</b>
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	<b>251 033</b>	<b>306 942</b>
Sommes dues à l'Etat	125 178	193 335
Sommes dues aux organismes de prévoyance	53 832	47 344
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	43 501	38 967
Divers autres créditeurs	15 953	14 728
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>819 215</b>	<b>664 275</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 566 522</b>	<b>1 763 674</b>



### PROVISIONS

	31/12/2018	Dotations juin-2019	Reprises juin-2019	Autres variations juin-2019	30/06/2019
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>4 909 111</b>	<b>407 050</b>	<b>236 390</b>		<b>5 079 771</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 400 317	369 429	232 679		4 537 067
Titres de placement (y compris Certificats de Sukuk)	45 600	22 338	3 189		64 749
Titres de participation et emplois assimilés	90 484	15 000	523		104 961
Titres d'investissement & Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	372 711	284			372 994
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>1 004 507</b>	<b>103 753</b>		<b>-24 626</b>	<b>1 083 634</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 193	34			20 227
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	846 777	89 223			936 000
Provisions pour autres risques et charges	120 856	14 496		-24 626	110 726
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 913 618</b>	<b>510 803</b>	<b>236 390</b>	<b>-24 626</b>	<b>6 163 405</b>

### SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30/06/19	31/12/18
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
<b>FONDS DE GARANTIE UNION EUROPEENNE</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>

### DETTES SUBORDONNEES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée (en années)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)	Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)
Dirhams	138 600		4,42%	7		138 600				
Dirhams	180 000		3,56%	10		180 000				
Dirhams	500 000		4,10%	10		500 000				
Dirhams	70 000		4,11%	10		70 000				
Dirhams	1 000 000		4,22%	10		1 000 000				
Dirhams	1 900		4,42%	10		1 900				
Dirhams	350 000		4,43%	10		350 000				
Dirhams	759 500		4,48%	10		759 500				
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 000</b>					<b>3 000 000</b>				

### CAPITAUX PROPRES

	31/12/18	Affectation du résultat	Autres variations	30/06/19
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>				
<b>RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	<b>2 408 380</b>			<b>2 780 345</b>
Réserve légale	62 147	18 598		80 746
Autres réserves	903 113	353 366		1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
<b>CAPITAL</b>	<b>4 227 677</b>			<b>4 227 677</b>
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>				
<b>RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>				
<b>DIVIDENDES DISTRIBUÉS</b>				
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>371 965</b>	<b>-371 965</b>	<b>242 227</b>	<b>242 227</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 008 021</b>	<b>-371 965</b>	<b>242 227</b>	<b>7 250 248</b>

### OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	30/06/19	31/12/18
<b>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	<b>1 045 826</b>	<b>3 749 444</b>
Devises à recevoir	345 696	1 327 086
Dirhams à livrer	202 852	960 818
Devises à livrer	319 701	920 839
Dirhams à recevoir	177 577	540 701
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
<b>TOTAL</b>	<b>1 045 826</b>	<b>3 749 444</b>

### DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	41.926	67.831	89.443	20.314
B. T.V.A. Récupérable	5.792	62.613	58.679	9.726
. sur charge	3.721	44.984	42.456	6.248
. sur immobilisations	2.071	17.629	16.222	3.478
C. T.V.A. due ou crédit de (A-B)	36.134	5.218	30.764	10.588

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/19	31/12/18
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>16 001 378</b>	<b>13 865 163</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	152 388	135 649
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11 629 022	9 590 686
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	522 989	525 720
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 696 979	3 613 108
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

### MARGE D'INTERETS

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
<b>Intérêts perçus</b>	<b>2 160 262</b>	<b>2 260 958</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	15 061	8 190
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 119 066	2 224 461
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	26 135	28 307
<b>Intérêts servis</b>	<b>841 649</b>	<b>696 552</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	188 162	159 993
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	563 948	429 060
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	89 539	107 500
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>TOTAL</b>	<b>1 318 613</b>	<b>1 564 406</b>

### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	en milliers de dh
			Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	510 738	510 738	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>510 738</b>	<b>510 738</b>	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	en milliers de dh
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 448 196	6 448 196	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>6 448 196</b>	<b>6 448 196</b>	

### VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de dh	
	30/06/19	31/12/18
<b>ACTIF :</b>	<b>6 052 041</b>	<b>3 861 768</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57 387	155 941
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	2 218 787	523 866
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	3 418 763	2 817 194
Titres de transaction et de placement et invest	357 105	364 767
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>6 052 041</b>	<b>3 861 768</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		4 577
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 709 931	3 034 900
Dépôts de la clientèle	533 044	641 667
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	3 809 066	180 624
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>HORS BILAN :</b>	<b>1 951 016</b>	<b>1 646 134</b>
Engagements donnés	1 951 016	1 646 134
Engagements reçus		

### PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	en milliers de dh
							Moins-values de cession
30/06/19	Terrain d'exploitation	56 288		56 288	323 962	172 356	
	Immeubles d'exploitation. Bureaux	153 152	70 089	83 064			
	Autres immobilisations corporelles d'exploitation	28 035	15 781	12 254			
	Terrain d'exploitation	2 000		2 000	29 097		327
	Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 937	3 034	21 903			
	Autres immobilisations corporelles d'exploitation	5 927	713	5 214			
	FRAIS D ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS -EXPLOITATION	1 531	1 224	306			
	Terrains hors exploitation	6 500		6 500	8 864	2 364	
	Mobilier et Matériel de bureau	244	244				
	A.A.I	946	946				
Matériel Informatique	6	6					
<b>TOTAUX</b>		<b>279 566</b>	<b>92 037</b>	<b>187 529</b>	<b>361 923</b>	<b>174 720</b>	<b>327</b>

### PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
Titres de participations & titres de placement	37 643	35 533
<b>TOTAL</b>	<b>37 643</b>	<b>35 533</b>



### RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
<b>PRODUITS</b>	<b>441 161</b>	<b>222 985</b>
Gains sur les titres de transaction	306 169	124 086
Plus value de cession sur titres de placement	71 508	40 103
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	3 189	10 152
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	60 294	48 645
<b>CHARGES</b>	<b>142 182</b>	<b>263 529</b>
Pertes sur les titres de transaction	100 529	123 938
Moins value de cession sur titres de placement	3 636	12 872
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	22 338	57 963
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	15 681	68 756
<b>RESULTAT</b>	<b>298 978</b>	<b>-40 544</b>

### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>529 437</b>	<b>493 188</b>
Dont salaires & appointements	53 732	60 271
dont charges d'assurances sociales	41 366	38 755
dont charges de retraite	52 220	49 246
dont charges de formation	8 330	7 201
dont autres charges de personnel	373 788	337 715
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>16 328</b>	<b>15 958</b>
Taxes urbaines & taxes d'éligibilité	3 155	2 759
Patente	11 027	8 895
Autres impôts & taxes	2 146	4 305
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>254 951</b>	<b>243 374</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	58 264	54 902
- Frais d'entretien et de réparation	47 350	44 169
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 173	14 669
- Transports et déplacements	14 865	16 693
- Publicité, publications et relations publiques	20 088	16 242
- Autres charges externes	99 211	96 698
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>22 040</b>	<b>25 541</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>102 141</b>	<b>96 193</b>
<b>TOTAL</b>	<b>924 897</b>	<b>874 254</b>

### COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
<b>COMMISSIONS PERÇUES :</b>	<b>271 176</b>	<b>248 142</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	28 578	27 690
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	691	823
Commissions sur fonctionnement de compte	87 966	82 410
sur moyens de paiement	106 880	94 697
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	47 061	42 522
Commissions sur opérations de change		
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>15 813</b>	<b>3 646</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		259
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service		
Commissions sur achats et cessions de titres	15 813	3 387

### TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2197	2 254	389 424	372 423
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	59	50	1 930 363	1 365 054
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	6	696 600	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

### VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	Maroc	Maroc
	30/06/19	30/06/18
Produit Net Bancaire	1 778 279	1 672 158
Résultat Brut d'exploitation	992 441	775 442
Résultat avant impôt	266 771	240 780

### AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

		en milliers de dh	
	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Décision du 31 MAI 2018			
Report à nouveau		Réserve légale	18 598
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	353 366
Résultat net de l'exercice	371 965	Dividendes	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation	
<b>TOTAL A</b>	<b>371 965</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>371 965</b>

### AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>441 169</b>	<b>222 985</b>
- Gains sur titres de transaction	306 169	124 086
- Plus-values de cession sur titres de placement	71 508	40 103
- Produits sur opérations de change	60 294	48 645
- Divers autres produits bancaires	8	
Reprises de provision sur depreciations des titres de placement	3 189	10 152
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>261 745</b>	<b>371 218</b>
- Charges sur titres de transactions	100 529	123 938
- Charges sur emprunts de titres		
- Charges sur moyens de paiement		
- cotisation au fonds de garantie	54 487	60 436
- Charges opération de change	15 681	756 68
- Moins values sur cession de titres	3 636	12 872
- Autres charges	65 076	47 253
- Provisions sur titres	22 338	57 963
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>		
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>174 814</b>	<b>84 962</b>
Dont plus values de cession d'immobilisation	174 720	84 293
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	94	669
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>21 278</b>	<b>56 188</b>
Charges sur valeurs et emplois divers	20 951	28 652
dont moins values de cession titres de participations	327	27 536
<b>AUTRES CHARGES</b>		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	908 409	1 025 387
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	262 403	521 360
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>		
Produits non Courants	1 093	614
Charges non Courantes	95 233	82 485

### DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
	30/06/19	30/06/18
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	360 911	322 650
. Réintégrations fiscales	11 927	11 927
. Déductions fiscales	212 363	212 363
. Résultat courant théoriquement imposable	160 475	122 215
. Impôt théorique sur résultat courant	59 376	45 219
. Résultat courant après impôts	101 099	76 995

### PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	30/06/19	
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
. Bénéfice net	266 771	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>11 927</b>	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>212 363</b>
1- Courantes		212 363
Dividendes		37 643
Plus values		174 720
-2 Non courantes		
<b>TOTAL</b>	<b>278 698</b>	<b>212 363</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut		66 335
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

- Date de clôture (1)	30/06/19
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	16/09/19
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS Néant Néant
-------	-------------------------------	--

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

en milliers de dh

Montant du capital :	4 227 677
Montant du capital social souscrit et non appelé	
Valeur nominale des titres	100

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

en milliers de dh

	30/06/19	30/06/18	30/06/17
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>7 250 248</b>	<b>6 863 137</b>	<b>6 481 381</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	1 778 279	1 672 158	1 711 337
2- Résultat avant impôts	266 771	240 780	303 763
3- Impôts sur les résultats	24 544	13 700	107 422
4- Bénéfices distribués			84 047
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	2 780 345	2 408 380	2 057 364
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	529 437	493 188	491 549
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice ( en nombre )	3 943		

**TITRES DE CREANCES EMIS**

en milliers de dh

Nature	Caractéristiques				Principal	"Intérêts Courus"	Total
	Date souscription	Date échéance	Maturite	Taux			
CDN	03/11/14	03/11/19	5 Ans	4,04	224 000	6 008	230 008
CDN	02/12/14	02/12/19	5 Ans	3,92	20 000	457	20 457
CDN	15/03/16	15/03/21	5 ANS	3,55	650 000	6 858	656 858
CDN	19/04/17	19/04/24	7 ANS	3,71	500 000	3 710	503 710
CDN	31/08/17	31/08/19	2 ANS	2,9	100 000	2 441	102 441
CDN	20/02/18	20/02/20	2 ANS	2,86	400 000	4 131	404 131
CDN	02/04/18	02/04/20	2 ANS	2,8	460 000	3 184	463 184
CDN	25/07/18	24/07/19	52 SEMAINES	2,75	60 000	1 558	61 558
CDN	25/07/18	27/07/20	2 ANS	2,94	130 000	3 610	133 610
CDN	24/07/18	25/07/19	52 SEMAINES	2,8	250 000	6 592	256 592
CDN	03/08/18	02/08/19	52 SEMAINES	2,74	510 000	12 848	522 848
CDN	06/08/18	05/08/19	52 SEMAINES	2,74	80 000	1 997	81 997
CDN	06/08/18	06/08/20	2 ANS	2,95	150 000	4 032	154 032
CDN	19/09/18	18/09/19	52 SEMAINES	2,76	200 000	4 355	204 355
CDN	02/10/18	01/10/19	52 SEMAINES	2,8	150 000	3 162	153 162
CDN	18/10/18	17/10/19	52 SEMAINES	2,8	527 000	10 452	537 452
CDN	19/02/19	18/02/20	52 SEMAINES	2,68	977 000	9 528	986 528
CDN	27/03/19	25/03/20	52 SEMAINES	2,64	41 000	286	41 286
CDN	27/03/19	27/03/21	2 ANS	2,81	101 000	749	101 749
CDN	01/04/19	30/03/20	52 SEMAINES	2,65	40 000	265	40 265
CDN	01/04/19	01/04/21	2 ANS	2,79	330 000	2 302	332 302
CDN	24/06/19	22/06/20	52 SEMAINES	2,63	588 000	258	588 258
CDN	24/06/19	24/06/21	2 ANS	2,72	312 000	141	312 141
CDN	25/06/19	24/12/19	26 SEMAINES	2,51	195 000	68	195 068
CDN	25/06/19	23/06/20	52 SEMAINES	2,63	305 000	111	305 111

### PASSIF ÉVENTUEL

"Conformément à législation fiscale en vigueur, les exercices clos 2017 & 2018 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

### VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS, DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés								
Créances sur la clientèle	8 638 682	1 025 605	1 213 903	3 207 255	8 512 736	10 015 664	16 781 847	49 395 692
Titres de transactions					9 029 509			9 029 509
Titres de créance				31 848	209 208			241 056
Titres d'investissement						1 348 200	1 483 100	2 831 300
Créances subordonnées					1 120			1 120
<b>TOTAL</b>	<b>8 638 682</b>	<b>1 025 605</b>	<b>1 213 903</b>	<b>3 239 103</b>	<b>17 752 573</b>	<b>11 363 864</b>	<b>18 264 947</b>	<b>61 498 677</b>

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	5 830 432		1 000 000	701 176				7 531 608
Dettes envers la clientèle	2 786 775	4 949 387	8 152 482	8 355 921	410 607	25 840		24 681 012
Titres de créance émis								
Certificats de dépôt émis	310 000	890 000	1 116 000	2 811 000	1 673 000	500 000		7 300 000
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectés								
Dettes subordonnées						210 500	2 789 500	3 000 000
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>8 927 207</b>	<b>5 839 387</b>	<b>10 268 482</b>	<b>11 868 097</b>	<b>2 083 607</b>	<b>736 340</b>	<b>2 789 500</b>	<b>42 512 620</b>

### CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
8	10 033 040	6 949 699	2 572 401	510 939

### ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES ET IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	30/06/19
Créances en Souffrance Brut	16 126	6 468 802
Watchlist	24	2 972 501

### EFFECTIF

en nombre

	30/06/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	3954	3931
Effectifs utilisés	3954	3931
Effectifs équivalent plein temps	3954	3931
cadres équivalent plein temps	2523	2512
Employés équivalent plein temps	1431	1419
Dont effectifs employés à l'étranger		

### RÉSEAU

en nombre

	30/06/19	31/12/18
Guichets permanents	518	518
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	518	518
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

### ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE

en milliers de dh

	30/06/19	30/06/18
Créances en souffrances par décaissement	6 440 660	6 235 763
Provisions sur créances en souffrances par décaissement	4 537 067	4 319 188
% couverture	70,4%	69,3%
Créances en souffrances par signature	28 141	28 141
Provisions sur créances en souffrances par signature	20 227	20 193
% couverture	72%	72%
Créances en souffrances	6 468 802	6 263 904
Provisions sur créances en souffrances	4 557 294	4 339 382
% couverture	70%	69%

### COMPTES DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	30/06/19	31/12/18
Comptes courants	108 049	104 590
Comptes chèques, hors MRE	440 810	432 571
Comptes MRE	14 765	15 101
Comptes d'épargne	681 608	652 058
Comptes à terme et bons de caisse	2 990	2 934
<b>TOTAL</b>	<b>1 248 222</b>	<b>1 207 273</b>

### CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 30/06/2019:

en milliers de dh

Date	Montant initial (En KDH)	Capital restant (En KDH)	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ans	4,42% [fixe]
2015	759 500	759 500	10 ans	4,80% [fixe]
2016	70 000	70 000	7 ans	4,11% [fixe]
2016	180 000	180 000	10 ans	3,56% [variable]
2016	350 000	350 000	10 ans	4,43% [fixe]
2017	1 000 000	1 000 000	10 ans	4,22% [fixe]
2018	500 000	500 000	10 ans	4,10% [fixe]



### FONDS PROPRES

En KDH	en milliers de dh	
	30/06/19	31/12/18
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>10 174 100</b>	<b>9 905 369</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1</b>	<b>6 839 581</b>	<b>6 627 465</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>6 839 581</b>	<b>6 627 465</b>
<b>Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1</b>	<b>5 670 797</b>	<b>5 670 797</b>
Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
<b>Résultats non distribués</b>	<b>1 517 305</b>	<b>1 275 078</b>
<b>Autres réserves</b>	<b>62 147</b>	<b>62 147</b>
<b>(-) Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>-410 668</b>	<b>-422 840</b>
(-) Montant brut des autres immobilisations incorporelles	-410 668	-422 840
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		84 567
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		-42 284
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>		
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>	<b>3 334 519</b>	<b>3 277 904</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	2 929 800	2 929 800
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	397 563	383 232
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres	7 156	-35 128
<b>Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire</b>		<b>-380 557</b>
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-410 668	-422 840
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET		84 567
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		-42 284
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		-42 284
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>6 052 726</b>	<b>5 839 740</b>
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 174 217	5 175 030
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	344 265	133 999
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	534 244	530 711
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>9,04%</b>	<b>9,08%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>13,45%</b>	<b>13,57%</b>

### VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

VENTILATION DES RISQUES		30/06/19		31/12/18	
		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	7 186 448		5 785 214	
	ECA	3 082 520	829 500	2 938 400	1 129 653
	Entreprises	50 006 095	28 557 791	48 012 590	28 169 517
	Cliantèle de détail	41 594 695	23 519 621	39 276 476	22 017 319
	autre actif	19 413 467	11 770 804	20 907 433	13 371 393
	<b>TOTAL</b>	<b>121 283 225</b>	<b>64 677 715</b>	<b>116 920 113</b>	<b>64 687 881</b>
Risque de marche (risque de change)			4 303 313		1 674 988
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			6 678 051		6 633 882

### AUTRES ETATS

ETATS	
Etat des dérogations	Néant
Etat des changements de méthodes	
Tableau de variation des biens acquis dans le cadre de financements participatifs	
Immobilisations données en IJARA	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	
Tableau des marges constatées d'avance sur Mourabaha	
Engagements sur titres	
Actifs éventuels	
Actifs restructurés	

### ICAAP

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.

Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes



Fidarc Grant Thornton  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A (CAM)  
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION PROVISoire  
DES COMPTES SOCIAUX  
PÉRIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2019

**Coopers  
Audit**

83, Avenue Hassan II  
20100 Casablanca

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.345.295, dont un bénéfice net de KMAD 242.227, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc S.A (CAM) arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 septembre 2019

FIDARC GRANT THORNTON  
Fidarc Grant Thornton  
Abdelaziz ALMECHRI  
Président

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 80 - Fax: 0522 27 47 31  
Abdelaziz ALMECHRI  
Associé



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



# ENGAGÉS POUR DES FINANCEMENTS RESPONSABLES

ACCÈS AU FINANCEMENT POUR TOUS

FINANCEMENTS À FORT IMPACT SOCIAL

FINANCEMENTS À FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

[www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)  
[www.fellah-trade.com](http://www.fellah-trade.com)